

**Journée d'étude**  
**Laboratoire ERMES**  
**Université de Nice-Sophia Antipolis**  
**« LA RHETORIQUE DEMOCRATIQUE EN TEMPS DE CRISE.**  
**DISCOURS, DELIBERATION, LEGITIMATION »**  
**20-21 janvier 2011**

**Appel à communication**

Depuis la Grèce antique, la démocratie entretient des relations étroites et ambiguës avec la rhétorique politique. Si cette dernière semble incontournable en démocratie, elle est toutefois l'objet de puissantes critiques philosophiques et politiques. D'une part, la rhétorique remplit des fonctions démocratiques essentielles – elle constitue une médiation entre le « peuple » et le « pouvoir » ; elle joue un rôle central dans la délibération publique ; elle permet d'énoncer et d'exalter les valeurs démocratiques. D'autre part, elle sert à consolider le pouvoir politique ; elle circonscrit le débat démocratique ; elle en révèle les contradictions. Or les ambiguïtés de la rhétorique démocratique ne sont jamais aussi flagrantes qu'en temps de crise politique : révolution, guerre civile, guerre extérieure... Les crises mettent à l'épreuve la rhétorique en exigeant d'elle une efficacité optimale et une cohérence interne : l'une politique, l'autre démocratique. En temps de crise, la rhétorique paraît d'autant plus suspecte qu'elle est indispensable à la victoire, à la fois sur les opposants intérieurs et sur l'ennemi extérieur. Dans le même temps, la fonction persuasive de la rhétorique, visant l'adhésion et la décision collective, paraît constitutive de la démocratie.

En modifiant le contexte dans lequel se déploie la rhétorique démocratique, les crises politiques en modifient-elles fondamentalement les fonctions, ou au contraire, permettent-elles d'en identifier plus nettement les caractéristiques essentielles ?

Cette journée d'étude propose de s'intéresser à cette problématique en fédérant des approches diverses en philosophie, communication politique et histoire. Il s'agira de s'interroger sur les dimensions techniques, délibératives et symboliques de la rhétorique démocratique en temps de crise, de l'antiquité à l'époque contemporaine en passant par les moments révolutionnaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les communications pourront ainsi analyser la rhétorique démocratique en tant qu'*art producteur de discours*, en tant que *science pratique* ou en tant qu'*instrument de pouvoir*. Aussi trois axes de questionnement permettront-ils de structurer les travaux.

**1. La rhétorique démocratique comme art oratoire**

Cet axe de réflexion vise à s'interroger sur la technique oratoire en période de guerre ou de crise politique. Les communications devront apporter un éclairage sur les dimensions stratégiques et symboliques de la rhétorique démocratique et pourront proposer des réflexions sur la classification des genres de discours à partir de la *Rhétorique* d'Aristote. Dans quelle mesure le genre du discours – discours « délibératif », « épideictique »... – et le type d'auditoire – acteurs politiques « professionnels » (locaux, nationaux ou internationaux), spectateurs « profanes »... – influent-ils sur les stratégies rhétoriques employées et sur la teneur des arguments mobilisés ? Comment s'articulent la mise en scène de l'orateur et celle, symbolique, du régime ? Dans quelle mesure l'utilisation de stratégies pour influencer sur les émotions (*pathè*) de l'auditoire s'inscrit-elle dans une stratégie argumentative mobilisant la raison (*logos*) ? En quoi la rhétorique peut-elle être une représentation du régime (Aristote, 2003 ; Ober, 1989) ? Comment la rhétorique participe-t-elle à la définition de l'état de « guerre » ou de « crise » ? Dans quelle mesure l'« absolutisation » (Danblon, 2004) des valeurs démocratiques est-elle révélatrice du positionnement ou du statut de l'orateur (Ober, 1989) par rapport au régime politique et par rapport à l'auditoire ? Tout cadrage de la réalité (Breton, 2005) équivaut-il à une manipulation de l'auditoire (Platon, 2003), manipulation par le mensonge, par la diversion, par la flatterie, par l'hypocrisie... ? La dimension narrative de la rhétorique est-elle compatible avec sa dimension argumentative (Danblon *et al.*, 2008) ? En répondant à une ou plusieurs de ces

questions, les communications s'attacheront à éclairer les articulations entre stratégies techniques et dimensions polémique et politique de la rhétorique démocratique. Cette série d'interrogations pourra renvoyer à des analyses théoriques et conceptuelles aussi bien que sémiotiques ou lexicologiques (analyse de discours, de séries lexicales).

## **2. *La rhétorique démocratique comme délibération***

En considérant la rhétorique dans sa dimension délibérative, il s'agit de poser non seulement la question du lien entre orateur et auditoire, mais aussi celle du dialogue qui se déploie entre acteurs politiques. En prolongeant les interrogations sur la technique oratoire, il conviendra d'analyser le caractère délibératif de la rhétorique en temps de crise politique. Partant d'exemples de débats contradictoires, débats parlementaires, dialogues directs ou indirects entre adversaires politiques, les communications s'inscrivant dans cet axe pourront contribuer à éclairer les débats entre ceux qui défendent le modèle « conversationnel » de la délibération (Elster, 1998 ; Rawls, 1993 ; Habermas, 1987) et ceux qui défendent le modèle « oratoire » ou « agonistique » (Urfalino, 2005 ; Mouffe, 2000 ; Remer, 1999, 2000). Quelles sont les conditions d'une « conversation » démocratique ? d'une « délibération » démocratique ? Peut-on parler d'un dialogue ou d'une conversation implicite entre l'orateur et l'auditoire ou, au contraire, une « conversation » doit-elle avoir lieu entre orateurs (Elster, 1998) ? Les exigences « délibératives » sont-elles compatibles avec la construction politique du *dèmos* (Mouffe, 2000) et avec les processus décisionnels qui ont pour objectif l'action politique (Perelman 1977) ? Dans quelle mesure la rhétorique permet-elle d'articuler la rationalité comme condition épistémologique de la délibération et le recours aux émotions pour persuader et susciter l'adhésion de l'interlocuteur ou l'auditoire (Aristote, 2003) ?

## **3. *La rhétorique démocratique comme légitimation***

Le troisième axe permettra d'aborder la question de la fonction légitimante de la rhétorique en période de crise politique et conduira à réfléchir sur les enjeux suivants : la représentation de l' « ennemi » (interne aussi bien qu'externe) ; la mobilisation de la notion de « monstruosité morale » (Cuny-Le Callet, 2005) pour caractériser l'adversaire ; la légitimation (politique, philosophique, juridique...) de la guerre ; les représentations et justifications de l' « empire démocratique » (Thucydide, 1990) ; la conception du leadership (Ober, 1989) ; la représentation rhétorique de la responsabilité et de la culpabilité des belligérants ; la référence au religieux et au divin (Orwin, 1994) ; les registres axiologiques mobilisés par les acteurs politiques. Comment la rhétorique contribue-t-elle à la « construction » des intérêts et de l'identité du régime politique en temps de guerre ? Dans quelle mesure l'analyse de la rhétorique en temps de guerre permet-elle d'évaluer la thèse constructiviste (Lindemann, 2008) selon laquelle les « intérêts » d'un Etat en guerre doivent être pensés dans leur dimension intersubjective ? Les communications pourront s'inscrire dans l'actualisation de l'histoire et de la philosophie politique antiques (Thucydide, Platon, Aristote, Polybe, Cicéron...) ou encore de la pensée machiavélique en proposant des comparaisons entre situations de guerre actuelles ou récentes et historiques.

### **Comité scientifique**

Philippe Aldrin (Université de Nice-Sophia Antipolis)

Ugo Bellagamba (Université de Nice-Sophia Antipolis)

Laurent Bouvet (Université de Nice-Sophia Antipolis/IEP de Paris)

Gil Delannoï (IEP de Paris)

Ninon Grangé (Paris 8/CERPHE)

Ran Halévi (CNRS/EHESS)

Pierre Manent (EHESS)

## **Organisatrices**

Crystal Cordell Paris (Université de Nice-Sophia Antipolis)  
Ninon Grangé (Paris 8/CERPHI)

## **Propositions**

Les doctorants, jeunes docteurs et enseignants-chercheurs travaillant sur ces questions sont invités à faire parvenir au plus tard le **20 septembre 2010** leurs propositions de communication (500 mots environ) à l'adresse suivante : [rhetorique.democratique@gmail.com](mailto:rhetorique.democratique@gmail.com). Veuillez inclure les coordonnées complètes du contributeur. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Crystal Cordell Paris ([crystalcordell@yahoo.com](mailto:crystalcordell@yahoo.com)) ou Ninon Grangé ([ninon.grange@wanadoo.fr](mailto:ninon.grange@wanadoo.fr)).

## **Calendrier et organisation**

Retour des avis du comité scientifique : **01 octobre 2010**

Les auteurs devront faire parvenir le texte de leur communication pour le **4 janvier 2010** au plus tard.

Une publication des communications est prévue.

Cette journée aura lieu à la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Les frais inhérents à la participation des communicants (déplacement, hébergement et restauration) pourront être pris en charge.

## **Bibliographie sélective**

- ARISTOTE, *Rhétorique* (2003), texte établi et traduit par Médéric DUFOUR, Paris, Les Belles Lettres.
- BLONDIAUX, Loïc (2008), « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques. Etudes de pensée politique*, n° 30, pp. 131-147.
- BLONDIAUX, Loïc et SINTOMER, Yves (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, pp. 17-35.
- BONNAFOUS, Simone *et al.* (dir.) (2003), *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, Rennes, PUR.
- BRETON, Philippe (2005), *L'argumentation dans la communication*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- BUFFON, Bertrand (2002), *La parole persuasive. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris, PUF.
- CICERON (2003), *De l'orateur*, texte établi et traduit par Edmond COURBAUD, Paris : Les Belles Lettres.
- CUNY-LE CALLET, Blandine (2005), *Rome et ses monstres. Naissance d'un concept philosophique et rhétorique*, Grenoble, Editions Jérôme Millon, coll. Horos.
- DANBLON, Emmanuelle *et al.* (éd.) (2008), *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. Philosophie et société.
- DANBLON, Emmanuelle (2004), *Argumenter en démocratie*, Bruxelles, Labor.
- DANBLON, Emmanuelle (2002), *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- DENQUIN, Jean-Marie (2007), *La politique et le langage*, Paris, Michel Houdiard.
- ELSTER, Jon (1998), *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FINLEY, Moses I., *Démocratie antique et démocratie moderne*, Editions Payot & Rivages, 2003.

- FUMAROLI, Marc, (dir.) (1999), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, PUF.
- FURET François, HALEVI, Ran (textes établis, présentés et annotés par) (1989), *Les orateurs de la Révolution française, I : Les Constituants*, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade.
- HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. par Jean-Marc FERRY, Paris, Fayard.
- LE BART, Christian (1998), *Le discours politique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?.
- LE BART, Christian, TEILLET, Philippe (2004), « Erreur, lapsus, gaffes, fautes... Le discours politique comme genre », in R. RINGOOT et P. ROBERT-DEMONTROND, (dir.), *L'analyse de discours*, Rennes, Editions Apogée, coll. Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales, pp. 53-85.
- LINDEMANN, Thomas (2008), *Penser la guerre. L'apport constructiviste*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques.
- LORAUX, Nicole (1993), *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris, Editions Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot.
- MACHIAVEL, Nicolas (2000), *Le prince*, introduction, traduction, postface, notes et commentaires de Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, Paris, PUF, coll. Fondements de la politique.
- MANIN, Bernard (2004), « Délibération et discussion », *Revue suisse de science politique*, vol. 10, n° 4, hiver, pp. 180-192.
- MEYER, Michel (2008), *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard.
- MOUFFE, Chantal (2000), *The Democratic Paradox*, London, Verso.
- OBER, Josiah (1989), *Mass and Elite in Democratic Athens : Rhetoric, Ideology, and the Power of the People*, Princeton, Princeton University Press.
- ORWIN, Clifford (1994), *The Humanity of Thucydides*, Princeton, Princeton University Press.
- OZOUF, Mona (1984), *Ecole de la France. Essais sur la Révolution , l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard.
- PERELMAN, Chaïm (1977), *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, 4<sup>e</sup> édition, Editions de l'Université de Bruxelles.
- PERNOT, Laurent (2000), *La rhétorique dans l'antiquité*, Paris, Librairie générale française.
- PLATON, *Gorgias* (2003), texte établi et traduit par A. CROISSET avec la collaboration de L. BODIN, Paris, Les Belles Lettres.
- POLYBE (2003), *Histoire*, édition publiée sous la direction de F. HARTOG, Paris, Gallimard, coll. Quarto.
- RAWLS, John (1993), *Political Liberalism*, New York : Columbia University Press.
- REMER, Gary (1999), « Political Oratory and Conversation : Cicero versus Deliberative Democracy », *Political Theory* 27, pp. 39-64.
- REMER, Gary (2000), « Two Models of Deliberation : Oratory and Conversation in Ratifying the Constitution », *Journal of Political Philosophy* vol. 8, n° 1, pp. 68-90.
- ROMILLY, Jacqueline de (1989), *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, LGF/Livre de Poche.
- RORTY, Amélie Oksenberg (ed.) (1996), *Essays on Aristotle's Rhetoric*, Berkeley, University of California Press.
- THUCYDIDE (1990), *La guerre du Péloponnèse*, texte établi et traduit par Jacqueline DE ROMILLY et Raymond WEIL, Paris, Les Belles Lettres.
- URFALINO, Philippe (2005), « La délibération n'est pas une conversation », *Négociations*, n° 4, pp. 99-114.
- WOERTHER, Frédérique (2007), *L'èthos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- YUNIS, Harvey (1996), *Taming Democracy. Models of Political Rhetoric in Classical Athens*, Ithaca & London, Cornell University Press.

Numéros de revues

*Mots. Les langages du politique*, n° 83, *Dire la démocratie aujourd'hui*, mars 2007.

*Mots. Les langages du politique*, n° 76, *Guerres et paix. Débats, combats, polémiques*, novembre 2004.

*Mots. Les langages du politique*, n° 73, *Les discours de la guerre*, février 2004.

*Mots. Les langages du politique*, n° 69, *Révolutions*, juillet 2002.

*Politix, Démocratie et délibération*, vol. 15, n° 57, 2002.

*Raisons politiques. Etudes de pensée politique*, n° 13, *Le retour de la guerre*, février 2004.